

Communiqué de presse du Parti Evangélique du canton de Neuchâtel
Election complémentaire au Conseil d'Etat



Ville du Locle :
Une ville de gauche qui pratique la censure !

Le Parti évangélique (PEV) s'est vu refuser le droit de faire poser les affiches électorales sur les panneaux officiels de la Ville du Locle. Il s'agit d'un cas crasse de favoritisme qui contrevient clairement à l'égalité de traitement prônée par la Constitution fédérale et cantonale.

L'argent est le nerf de la guerre également dans le domaine électoral. Les grands partis possèdent une grande longueur d'avance face à leurs concurrents par le simple fait qu'ils peuvent se payer des supports publicitaires diversifiés et en grande quantité. Pour contribuer à une formation de l'opinion publique plus équilibrée, les villes neuchâteloises proposent des emplacements publics gratuits.

Après avoir, dans un premier temps, donné son accord, la Ville du Locle nous a fait savoir qu'elle n'autorisait pas la pose d'affiches des « partis n'étant pas représentés au Locle ».

Le PEV a immédiatement fait recours de cette décision injuste et inéquitable. Il s'agit d'une élection au Conseil d'Etat pour laquelle aucun candidat ne vient de la Ville du Locle. Nous ne voyons pas quels critères il faudrait remplir pour satisfaire la commune et de quel droit les grands partis bénéficieraient d'un règlement de faveur ; cela d'autant plus qu'ils bénéficient d'une couverture médiatique déjà disproportionnée.

Notre parti regroupe des membres et des sympathisants dans tous les districts du canton de Neuchâtel. Il ne dispose toutefois que d'une section couvrant l'ensemble du territoire cantonal. La Ville du Locle en fait partie. Et si aucun conseiller général ne siège encore au Locle, cela n'est peut-être qu'une question de temps, en particulier lorsque le verrou du quorum à 10% aura sauté ! La gauche qui prône régulièrement la démocratie de proximité et la proportionnalité ne s'empresse toutefois pas à faire changer l'état de la situation.

Et que ce soit justement la ville de gauche du Locle qui émette une restriction pareillement injuste à l'encontre de mouvements citoyens est déplorable. La censure nous paraissait être éliminée en Suisse. Et voilà qu'elle refait sournoisement son apparition.

Le **PEV** est le parti des Valeurs, écologique et social par excellence !



Neuchâtel, le 22 septembre 2010

Pour plus d'informations:

Daniel Delisle, président PEV, Neuchâtel : 079 351 40 36
Didier Rochat, vice-président PEV, Neuchâtel : 079 514 31 71
Silvia Hyka, coordinatrice romande PEV Suisse : 079 613 30 09

www.pev-ne.ch